



Académie française (Richelieu)
1634

Classicisme : Mouvement artistique caractérisé par des règles esthétiques et morales : sobriété, clarté du style, imitation des auteurs anciens, volonté de plaire et d'instruire.

Les Lumières : les écrivains des lumières s'engagent à répandre le savoir et à favoriser l'exercice de la raison, contre les ténèbres de l'ignorance.

Romantisme : Mouvement littéraire qui revendique une sensibilité nouvelle reposant sur l'exaltation du sentiment, le goût pour le rêve ou la nature.

Réalisme : Mouvement artistique qui donna pour mission d'exprimer le plus fidèlement possible la réalité, de peindre le réel sous toutes ses formes.

Naturalisme : s'appuyant sur les découvertes de la science, il s'agit de peindre la réalité à partir d'un travail de documentation minutieux (hérédité)

Le surréalisme : Mouvement artistique né du rejet et révolte de toutes les contraintes et apports de la psychanalyse. "La dictée de la pensée en l'absence de tout contrôle de la raison de toutes préoccupations esthétiques et morales."